

Eléments de fiscalité : TVA

Pour qui ?

Tout public âgé de plus de 15 ans

Objectifs et prolongements possibles

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les compétences de base nécessaires pour établir les déclarations à la T.V.A. conformément à la législation.

Titre délivré : attestation de réussite de l'unité de formation "Eléments de fiscalité : T.V.A.", unité de formation de la section « Technicien en comptabilité »

Où ?

Place Roosevelt 2-3 , 6180 Courcelles

Tél : 071/46.63.50 (52)

www.eicourcelles.be

e-mail : eicourcelles@gmail.com

Par qui ?

Ecole Industrielle et Commerciale de Courcelles

Enseignement de promotion sociale

Quand ?

Du : 09/12/20

Au : 23/06/21

A quelle fréquence ?

1 soirée par semaine

Durée

60 périodes

Horaire ?

Le mercredi de 17h30 à 19h35

Programme ?

L'étudiant sera capable :

à partir de situations professionnelles courantes relatives aux procédures et aux règles d'une gestion T.V.A., dans le respect du Code de la T.V.A.,

- ♦ d'identifier les concepts fondamentaux en matière de T.V.A. et de déterminer les personnes et les opérations assujetties à la T.V.A. et leurs obligations ;
- ♦ de caractériser le fonctionnement de l'administration de la T.V.A. ;
- ♦ de dégager les liaisons fondamentales entre la comptabilité de l'entreprise et ses obligations T.V.A. ;

- ♦ de préparer et d'établir la déclaration à la T.V.A. à partir des documents adéquats, y compris les forfaits simples (annexes comprises) et les opérations intracommunautaires (listings) et internationales ;
- ♦ d'identifier les principes de base en matière d'accises et de droit d'enregistrement.

Organisation ?

Cours collectifs

Nombre de places disponibles : 20

Procédure d'inscription ?

A l'inscription, prévoir :

- carte d'identité
- copie de diplôme sanctionnant le niveau d'études le plus élevé
- numéro d'inscription au FOREM pour les demandeurs d'emploi
- attestation du CPAS pour les personnes bénéficiaires du revenu minimal d'insertion
- attestation de l'AViQ pour les personnes reconnues par celle-ci

Sélection ?

Etre titulaire de l'attestation de réussite de l'unité de formation « Bases de comptabilité » ou test d'admission.

Conditions financières ?

Droit d'inscription de 41,40 euros

Exonération pour les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du revenu minimal d'insertion, les personnes reconnues par l'AViQ, les étudiants de moins de 18 ans.